

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

*Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelega-Maisonneuve*

Vice-présidence

*M. Christian Arseneault
Arrondissement de
Côte-des-Neiges –
Notre-dame-de-Grâce*

Membres

*M. Christian Larocque
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève*

*M. Jérôme Normand
Arrondissement de
Ahuntsic –Cartierville*

*Mme Christine Gosselin
Arrondissement de Rosemont –
La Petite-Patrie*

*M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard*

Le 16 novembre 2020

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE207938001

***Accorder un contrat à Le Groupe Decarel Inc. pour la
rénovation et l'agrandissement de la bibliothèque
L'Octogone - Dépense totale de 37 336 731,14 \$,
taxes incluses (contrat : 29 950 987,50 \$ +
contingences : 4 492 648,13 \$ + incidences : 2 893
095,51 \$) - Appel d'offres public IMM 15575 (4
soumissionnaires).***

“Original signé”

Christian Arseneault
Vice-président

“Original signé”

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE207938001

Accorder un contrat à Le Groupe Decarel Inc. pour la rénovation et l'agrandissement de la bibliothèque L'Octogone - Dépense totale de 37 336 731,14 \$, taxes incluses (contrat : 29 950 987,50 \$ + contingences : 4 492 648,13 \$ + incidences : 2 893 095,51 \$) - Appel d'offres public IMM 15575 (4 soumissionnaires).

À sa séance du 28 octobre 2020, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait aux critères d'examen ci-dessous :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 4 novembre dernier, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence, et ce, dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus qui sévit depuis la mi-mars. Au cours de cette séance, les responsables du Service de la gestion et de la planification immobilière ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat pour la rénovation et l'agrandissement de la bibliothèque L'Octogone.

Le Service a exposé les détails de cet appel d'offres d'une durée de six semaines au cours duquel 17 addendas ont été publiés dans l'objectif d'augmenter le niveau de précisions, dont 14 qui ont eu un impact monétaire. Aussi, ce sont 11 entreprises qui se sont procuré les documents de l'appel d'offres. Parmi celles-ci, quatre entreprises ont déposé une soumission, ce qui se traduit par un taux de réponse de 80%, calculé sur la base des preneurs admissibles. Les personnes-ressources au dossier ont expliqué l'écart défavorable de 19,84%, dont l'analyse a montré que de bons écarts étaient répartis parmi les divers items des bordereaux de soumissions reçues. Le Service est d'avis que la pression exercée sur le marché en raison des nombreux investissements en cours dans la région montréalaise.

Dans le cadre de ses délibérations, la Commission comprend que le fait de relancer l'appel d'offres pour ce contrat d'envergure ne garantit pas l'obtention d'un meilleur prix puisque le contexte est toujours celui d'un marché saturé, d'autant plus que la Ville

aurait à essuyer la perte de 14,6M\$ en subvention du ministère de la Culture et des Communications ainsi que la perte de 1,9 M\$ en engagements encourus dans ce dossier.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de la gestion et de la planification immobilière pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE207938001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.